

Vaylats le 23 juin 2016

Aux Habitants de Vaylats,

Madame, Monsieur,

Afin d'obéir à des impératifs pratiques et de manière plus générale de faciliter l'accessibilité de l'ensemble des services de proximité aux habitants, il est indispensable que nos rues, routes et chemins reçoivent une dénomination et les maisons, appartements et immeubles une numérotation appropriée.

Nous pensons que la dénomination et la numérotation des voies sont des éléments structurants de l'aménagement de notre territoire pour une meilleure visibilité extérieure.

L'adresse permet d'accéder à des services de plus en plus nombreux en phase avec l'évolution de nos sociétés et sa normalisation apporte un bénéfice à la fois aux citoyens, aux entreprises, aux administrations et collectivités territoriales.

L'adressage exact est un lien indispensable qui permet de joindre une personne facilement. Elle facilite la distribution du courrier et permet aux secours (pompiers, ambulances, gendarmerie...) et autres services de proximité d'arriver dans les meilleurs délais.

C'est pourquoi nous avons rencontré le Lundi 30 Mai 2016 M. le Maire et lui avons fait part de notre projet nommé

« Adressage Communal de Vaylats ».

Celui-ci nous a donné son accord verbal. A l'issue de cette étude nous présenterons au Conseil Municipal notre projet pour approbation.

Afin de procéder à un inventaire complet de tous les éléments nécessaires à cette étude nous vous proposons de vous rencontrer lors d'une réunion publique au cours de la 2ème quinzaine d'août.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer de la date et du lieu de cette réunion.

Nous comptons sur votre présence pour travailler ensemble sur l'amélioration et la qualité du cadre de vie commun propre à ce projet.

Le Collectif D.I.C.